SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX CFE CGC
Ensemble et pour tous

10 AVRIL 2026

LE SIGNALEMENT DU HARCÈLEMENT
Des avancées, mais le compte n'y est pas... A SUIVRE



La protection fonctionnelle est un droit ! Demandez-la !

La collectivité est tenue de vous protéger
(art. L.134-1 et suivants du code général de la Fonction Publique)

A ce titre, elle doit vous apporter un accompagnement médical, psychologique, et juridique

Pour plus de précisions, rendez-vous sur votre Espace RH
- rubrique "Ma santé et ma sécurité"
- onglet "La Protection Fonctionnelle"

Le SNT CFE-CGC constate une hausse des difficultés rencontrées par les agents, souvent liées à des tensions relationnelles entre collègues ou entre managers/agents.

Les agents sont alors confrontés à la difficulté de signaler ce qu'ils subissent ou observent.

Le signalement aujourd'hui : L'agent est invité à signaler les faits au Directeur des Ressources Humaines, par mail ou par courrier estampillé "confidentiel". La question de l'IMPARTIALITÉ & de la CONFIDENTIALITÉ se pose. Ce dispositif n'est pas satisfaisant en l'état.

C'est pourquoi... à la demande des Organisations Syndicales (OS), la DRH organise des groupes de travail pour élaborer 2 dispositifs de signalement distincts d'ici la fin de l'année :

* le signalement individuel;
* le signalement collectif (au-delà de 2 signalements constatant la même chose sur un service).

Il y a urgence : Le SNT CFE-CGC revendique des améliorations rapides et significatives garantissant :

1. La prise en compte rapide : analyse des signaux faibles/indicateurs (absentéisme, démission, demande de mobilité, alerte par la médecine du travail ou les OS...)
2. La mise à l'abri de la victime tout en respectant la présomption d'innocence : application de mesures conservatoires
3. La confidentialité : externalisation du process de signalement individuel ou collectif
4. L'impartialité : **associer systématiquement les représentants du personnel durant toute la procédure**

Sans attendre la mise en œuvre d'un nouveau process, le SNT CFE-CGC est à votre écoute et VOUS GARANTIT la confidentialité des échanges

Le SNT à votre écoute : 06.67.29.00.91/ cfe-cgc@yvelines.fr/ https://snt-cd78.org